



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2024-006

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2024

# Sommaire

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours**

84-2024-01-03-00004 - Arrêté n°DEC5/XIII/24/1 relatif à une session d'examen du certificat de Préposé au Tir (1 page)	Page 3
84-2024-01-03-00005 - Arrêté n°DEC5/XIII/24/2 relatif à une session d'examen du certificat de Préposé au Tir (1 page)	Page 4



# ACADÉMIE DE GRENOBLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat de Grenoble Division des examens et concours

### Pôle de la voie professionnelle

Réf n° : DEC5/XIII/24/1  
Affaire suivie par  
Nicolas DUEZ  
Téléphone : 04 56 52 46 98  
Mél : nicolas.duez@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble cedex 1

## ARRETE

### N° DEC5/XIII/24/1 du 3 janvier 2024

- Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE PREPOSE AU TIR ;

**Article 1** : une session d'examen pour la délivrance du **certificat de préposé au tir de base, option 1 et option 7** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 19 janvier 2024**.

**Article 2** : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

#### Présidence :

M. Thierry PANIGONI en qualité de président en qualité d'employeur

#### Représentants des directions ministérielles :

M. Bruno CARANDI – Chargé de mission d'inspection de l'Education Nationale  
M. Laurent WACK – Représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes  
M. Gilles DELLA ROSA – Représentant du ministère chargé de l'industrie  
Mme Laetitia GATTI – Préfecture de l'Isère

#### Représentants des organismes professionnels :

M. Daniel AUBERTIN	en qualité de salarié	EPC France
Mme Elodie ASENCIO	en qualité de salariée	LHOIST Balthazard et Cotte
M. Mathias BERT	en qualité d'employeur	Forma-Explo
M. Bruno BOIT	en qualité de salarié	Serfotex
M. Florent BAULAT	en qualité de salarié	Implénia
M. Nicolas BOTTER	en qualité de salarié	NGE
M. Olivier BROQUET	en qualité de salarié	ACRO-BTP
M. Bertrand COSME	en qualité de salarié	Vinci
M. Salvatore MAUREDDU	en qualité de salarié	WEBUILD
M. Marcel MILLERAT	en qualité de salarié	TPAC
M. Bernard SOSNOWSKI	en qualité d'employeur	NGE

**Article 3** : L'examen aura lieu à partir de 17h30 le jeudi 18 janvier 2024 à Saint Julien Mont Denis.

**Article 4** : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

Hélène Insel

